

Un nouveau tri à la déchèterie de Plélan le Grand : Mise en place d'un caisson pour le tri des meubles usagés

A compter du lundi 1^{er} octobre 2018, la déchèterie de Plélan le Grand est équipée d'un nouveau caisson pour la collecte des déchets d'éléments d'ameublement. Il s'agit de tous les meubles de la maison et du jardin qui devront désormais être triés et déposés dans le caisson mobilier prévu à cet effet.

Cette nouvelle collecte est organisée par Eco-mobilier, éco-organisme agréé par l'Etat pour organiser la collecte et le recyclage du mobilier domestique.



Cette nouvelle filière est financée grâce à l'éco-participation mise en place sur la vente de chaque mobilier et affichée en magasin.

En pratique, les usagers devront déposer dans ce caisson, tous les meubles et les morceaux de meubles de type matelas, sommiers, canapés, fauteuils, sièges, meubles de rangement, meubles de cuisine et de salle de bain (sans vasque, robinetterie, évier, plaque de cuisson, ..), ...

Pour toutes questions, le personnel de la déchèterie est à la disposition des usagers.



Je dépose les meubles ou parties de meubles QUELS QUE SOIENT LE TYPE, LE MATERIAU, L'ETAT



Eviers, vasques, robinetteries, hottes, plaques de cuisson
Eléments de décoration et de récréation
Tapis, poussettes, sièges auto
Sanitaires, parquet, portes, fenêtres, miroirs

**ELEMENTS A DEPOSER
DANS LES AUTRES
CONTENEURS**

Pour les artisans et les distributeurs (type magasin), le dépôt des meubles dans le caisson sera gratuit, sous réserve de présenter au gardien de la déchèterie, une carte d'adhésion à Eco-mobilier.

Ces meubles seront soit recyclés, soit valorisés en source de chaleur ou d'électricité.

Pour tous renseignements, www.smictom-centreouest35.fr

Tel : 02.99.09.57.26

www.eco-mobilier.fr